

Préface



L'ADIV et l'IFIP engagent un partenariat au bénéfice de la filière porcine

L'ADIV et l'IFIP viennent de formaliser un partenariat visant à mieux organiser leurs services aux opérateurs de la filière porcine.

L'ambition de ce partenariat est de répondre aux défis actuels du secteur, notamment concernant l'innovation, les attentes des consommateurs, la valeur nutritionnelle des produits, la sécurité sanitaire, la compétitivité, le développement durable.

Ce partenariat permet de coupler les compétences et les moyens complémentaires de recherche-développement dont disposent les deux organismes dans le secteur de l'abattage - découpe - transformation - distribution et consommation des viandes et des produits transformés porcins ; il conduit à une synergie entre l'ADIV dont les activités sont centrées sur l'ensemble des produits carnés, toutes espèces confondues, et l'IFIP dont les activités couvrent l'ensemble de la filière porcine depuis la reprise de certaines activités du CTSCCV en 2006.

Grâce à cette alliance, l'ADIV et l'IFIP comptent sur une économie de charges dans un contexte où les moyens alloués à la R&D restent modestes.

Le rapprochement de l'ADIV et de l'IFIP vise aussi à faciliter l'élaboration commune de projets de R&D en réponse aux appels d'offres internationaux, européens et français, y compris dans le cadre du pôle de compétitivité INNOVIANDES ou encore de l'interprofession porcine, INAPORC.

L'ADIV et l'IFIP entendent également développer leurs prestations à l'international grâce à une offre plus large de services couvrant tous les aspects allant "de la fourchette à la fourche" et s'appuyant sur leurs réseaux respectifs de partenariats internationaux.

La revue " Viandes et Produits Carnés " restera évidemment le moyen privilégié de publication des résultats des travaux de l'ADIV et de l'IFIP.

Bernard FOSTIER - IFIP